

RENNES MÉTROPOLE

Une métropole

citoyenne

Rapport d'activités et
de développement durable

2024

Charte métropolitaine de la participation citoyenne : une année de mise en œuvre

■ Printemps citoyen

- 121 animations dans 23 communes, autour du lien entre participation citoyenne et transitions.

■ « Nos lieux communs »

- 16 lieux dans la métropole susceptibles d'accueillir un projet pour la transition écologique.
- 46 lieux recensés par les communes.
- + de 300 participants aux ateliers publics pour imaginer le futur des sites (*photo*).
- Vote des métropolitains au printemps 2025.

■ Assemblée citoyenne

- Renouvellement de la moitié de ses 28 membres en novembre.
- L'assemblée est garante de la mise en œuvre de la charte de la participation citoyenne.

■ Droit d'interpellation

- Depuis l'automne 2024, un citoyen peut interroger la Métropole sur une idée, un projet, un désaccord.
- Si sa demande remplit les conditions requises, il a trois mois pour collecter 1000 signatures dans au moins trois communes.
- Le conseil métropolitain a ensuite six mois pour donner lecture de l'interpellation et des suites qui lui sont réservées.



01

La préservation des ressources



Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 035-213500663-20251103-DEL108_2025-DE

Plan climat : l'implication des acteurs du territoire



- **Concertation de grande ampleur** pour définir un plan d'actions du Plan climat 2025-2030.
- **L'avis des habitants**
 - 55 personnes, représentatives de la population, réunies de janvier à mai.
 - 1000 répondants à un questionnaire diffusé dans les mairies, sur le site web de la Fabrique citoyenne ou lors de marchés et d'événements.
- **La contribution des élus**
 - Atelier métropolitain sur les trajectoires possibles de réduction des gaz à effet de serre.
 - Débat d'orientation du Plan climat en conseil métropolitain.
- **La contribution des acteurs économiques**
 - Conférence locale du climat en avril 2024 : 500 participants (acteurs socioéconomiques et partenaires). Des ateliers sectoriels sur des éléments de planification écologique.

Agriculture et alimentation : faciliter l'accès aux produits locaux

- L'enjeu : **mieux faire connaître les productrices et producteurs locaux** à celles et ceux qui vivent dans la métropole.
- **Le guide pratique « Manger local et de saison »** publié en juillet 2024
 - Une centaine de lieux de vente en circuit court recensés.
 - Large diffusion dans la métropole (mairies, bibliothèques, musées, événements culturels, ...).
- **Des panneaux réalisés** pour les lieux en vente à la ferme et magasins de producteurs
 - 23 producteurs volontaires de 17 communes en bénéficient début 2025.
- **Les producteurs locaux sur TVR**
 - Partenariat Rennes Métropole / TVR pour découvrir des producteurs locaux dans l'émission mensuelle « Le cabas de Juliana ».
 - Tournages de l'émission sur les marchés de communes de la Métropole.



100 lieux de vente en circuit court
recensés dans le guide
« Manger local et de saison »

02

Les solidarités métropolitaines



Logement : le BRS étendu à 43 communes

Envoyé en préfecture le 06/11/2025
Reçu en préfecture le 06/11/2025
Publié le
ID : 035-213500663-20251103-DEL108_2025-DE



- **Le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) 2023-2028 étend, à compter de 2024, le Bail réel solidaire (BRS) à toutes les communes.**
- **Élargissement des conditions d'éligibilité** pour les ménages.
- **Le BRS permet de séparer le foncier du bâti :** le ménage souhaitant devenir propriétaire achète uniquement le logement.
 - Selon les secteurs, le coût d'achat est réduit de 15 % à 50 %.

700
logements BRS
livrés depuis 2021



Objectif du PLH :
1700 logements BRS livrés par an

2000
logements BRS
en projet

La Métropole actualise son projet culturel

- **Le projet culturel métropolitain a été actualisé en juin 2024.**
Il met en valeur la **coopération** et la **proximité**.
- **Accompagner les communes**
 - Par exemple, en contribuant au travail sur des problématiques entre communes : mobilité des habitants vers des lieux culturels proches, éducation artistique et culturelle, ...
 - Davantage d'actions de proximité sur le territoire pour les Champs libres, l'écomusée (*photo*) et la Maison du livre à Bécherel.
- **Contribuer à bâtir un récit métropolitain,** renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire commun
 - Sensibiliser habitants et touristes à la relation ville-campagne.
 - Contribuer au projet de sentier métropolitain.



Le soutien à la transition écologique des communes

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 035-213500663-20251103-DEL108_2025-DE



24 projets
cofinancés
avec le FMTE
en 2024

- Première année pour le fonds métropolitain de transition écologique et de soutien à l'investissement communal (FMTE). Il succède au fonds de concours.
 - 22,5 M€ pour la période 2024-2026.
 - Un cofinancement allant de 20 % à 40 % pour les projets, avec un bonus de 10 % pour onze communes pôles de proximité à conforter.
- Mise en place d'une grille de critères environnementaux pour les projets : énergie, impact carbone, mobilité, adaptation au changement climatique, biodiversité, ...
- Prix « Territoria Or » dans la catégorie « Enjeux environnementaux » pour le FMTE
 - Décerné par l'Observatoire national de l'innovation publique.
 - Récompense les initiatives innovantes des collectivités, reproductibles et preuves d'une bonne utilisation de l'argent public.

03

Au cœur des transitions



Un Programme local pour les activités économiques



© S. de Villeroy / MRW Zeppelin Bretagne

60 %
de la surface à produire issus
du renouvellement des zones
d'activité existantes

- **Le Programme local de l'aménagement économique (PLAE) adopté en septembre 2024.** Comment répondre aux besoins des entreprises en termes de foncier au regard de la transition écologique ?
- Contexte : l'objectif « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050 (loi Climat et résilience).
- 65 hectares cessibles dans les dix années à venir, dont 60 % issus du renouvellement des zones d'activité existantes.
- Réflexion à de nouvelles pratiques : réhabiliter des bâtiments, gagner de l'espace en hauteur, mettre en commun équipements et services, ...
- Rôle d'accompagnement et de conseil de la Métropole pour les entreprises et les communes.
- Un enjeu : que les zones d'activité conservent leur vocation sur le long terme.
- Introduction d'un bail à construction qui permet aux entreprises de séparer le foncier du bâti, à l'instar du Bail réel solidaire pour le logement.

Inauguration de la Cyberplace

Envoyé en préfecture le 06/11/2025
Reçu en préfecture le 06/11/2025
Publié le
ID : 035-213500663-20251103-DEL108_2025-DE

- **La Cyberplace a été inaugurée en novembre 2024**
 - Bâtiment dédié à la cybersécurité, dans le quartier de ViaSilva.
 - Conforte Rennes comme acteur majeur du secteur en France et en Europe.
- **7 600 m² et cinq étages** dans un espace entièrement sécurisé.
- S'y trouvent le Poool, la Cyberdéfense factory (incubateur de start-up civiles et militaires) et le siège du Pôle d'excellence cyber.
- Accueil d'une **nouvelle pépinière de Rennes Métropole, Cykred**. Destinée aux jeunes pousses de la cybersécurité. Sur un étage de la Cyberplace, dont 170 m² de locaux dédiés au « confidentiel défense ».



Une stratégie de la donnée et de ses usages



Objectif : renforcer l'engagement pour le numérique responsable, en mettant la donnée au service des citoyens et de l'action publique

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 035-213500663-20251103-DEL108_2025-DE

■ **La stratégie métropolitaine de la donnée et de ses usages** a été adoptée en novembre 2024.

■ **Enjeu d'éthique et de démocratie**

- Transformer la donnée en information pour plus de transparence, en garantissant la vie privée des usagers.
- Engagement pour une maîtrise souveraine des algorithmes, des logiciels et de l'intelligence artificielle.

■ **Un enjeu d'intérêt général**

- Des données qui facilitent la connaissance du territoire, la prise de décision et le déploiement de services publics.
- Valorisation des données sur la transition écologique, les politiques sociales et l'aménagement.

■ **Un enjeu collectif**

- Associer communes, entreprises, universités et associations pour échanger et inventer de nouvelles solutions.

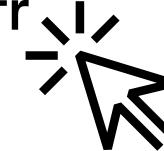
Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le

ID : 035-213500663-20251103-DEL108_2025-DE

Le rapport d'activités et
de développement durable 2024
est accessible en ligne sur l'extranet
et sur **metropole.rennes.fr**



SEPTEMBRE 2025

RENNES MÉTROPOLE
vivre en intelligence